

Sommaire des frais de session

1. Droits d'inscription (obligatoires)	20,00 \$
2. Droits afférents (obligatoires)	25,00 \$
3. Droits de toute nature (obligatoires)	112,00 \$
4. Cotisation étudiante (obligatoire)	20,00 \$
5. Fondation Montmorency (facultatif)	11,00 \$
TOTAL DES FRAIS À PAYER (frais maximums) :	188,00 \$

Modalités de paiement des frais de session pour les étudiants DÉJÀ INSCRITS à la session Hiver 2017

Date limite de paiement : Le lundi 20 mars à 23 h 59

Payables via le système [Col.NET](#) par carte de crédit (Visa, Master Card)

ou

À la Boutique du Collège en argent comptant, par carte de crédit (Visa, Master Card), par chèque, par carte de débit ou par chèque post daté.

Ancien étudiant

Modalités de paiement des frais de session pour les étudiants NOUVELLEMENT ADMIS à la session Automne 2017

Date limite de paiement : Le jeudi 1^{er} juin 2017 à 23 h 59

Payables via le système [Col.NET](#) par carte de crédit (Visa, Master Card)

ou

À la Boutique du Collège en argent comptant, par carte de crédit (Visa, Master Card), par chèque, par carte de débit ou par chèque post daté.

Nouvel étudiant

Modalités de remboursement des frais de session

L'étudiant se verra **automatiquement rembourser** les frais de session payés au Collège, à l'exception des droits d'inscription de 20 \$, s'il satisfait à l'une des deux conditions suivantes :

1. L'inscription à la session est annulée parce que l'étudiant n'a pu satisfaire aux conditions d'admission ou de réinscription du Collège.
2. L'étudiant annule son inscription **avant le mardi 8 août**. Dans ce cas, pour annuler son inscription et recevoir le remboursement des frais payés, l'étudiant doit aviser le Registrariat **par écrit en remplissant le formulaire d'avis de départ disponible dans la section Messages de l'administration dans Col.NET, au plus tard le mardi 8 août 2017 à 23 h 59**.

Un remboursement par chèque est émis dans les meilleurs délais suivant l'avis transmis au Collège.

Vous avez des questions ?

**Pour toute information concernant votre
DOSSIER SCOLAIRE et le PAIEMENT**

Veuillez communiquer avec :

Le Registrariat au Service de l'organisation et du
cheminement scolaires, local B-2421
Téléphone : 450 975-6300 poste 9
Télécopieur : 450 975-6306
Courriel : registrariat@cmontmorency.qc.ca

**Pour toute information concernant les
MODALITÉS DE REMBOURSEMENT**

Veuillez communiquer avec :

La Direction des affaires étudiantes et des relations avec la
communauté
Local C-1518, Téléphone : 450 975-6100 poste 6171
Télécopieur : 450 975-6373
Courriel : dsae@cmontmorency.qc.ca